

SANTERRE SAEP

Amiens, le 26 mai 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00108477		lundi 23 mars 2020 à 10h30
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	par : 2VD
Installation	UDI 000967	DEMUIN UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000001758	CENTRE BOURG	Commune : AUBERCOURT
Localisation exacte	MAIRIE SIMPLE BUANDERIE		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00108585

Référence laboratoire : H_CS20.3623.6

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

inférieure supérieure

DIVERS MINERAUX

Perchlorate

8,01 µg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00108477)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Andani ANDJILANI

